



INVITATION PRESSE

Beauvais, le 4 avril 2019

Pose de la première pierre de 117 logements et d'un pôle petite enfance

Nadège LEFEBVRE, Présidente du Conseil départemental de l'Oise et **Corry NEAU**, Conseillère départementale du canton de Senlis, participeront à la pose de la première pierre d'un ensemble de logements et d'un pôle petite enfance, le :

**Vendredi 5 avril 2019
à 16 heures**

Place de la gare – SENLIS

L'OPAC de l'Oise a répondu à un appel à projets lancé par la Ville de Senlis, pour la **construction de 117 logements et d'un pôle petite enfance de 40 berceaux**. Il s'agit de la première pierre d'un ensemble immobilier « *Les jardins Brunehaut* » qui constituera les premières constructions de l'*EcoQuartier* de Senlis. L'ensemble est composé d'**appartements locatifs**, d'appartements labellisés pour les **personnes âgées autonomes**, d'appartements en **accession sociale** et d'appartements en **accession libre**. La livraison est prévue fin 2020.

Le Conseil départemental de l'Oise, **dans le cadre de sa politique d'aide à l'accession sociale**, l'une des priorités définies dans son « *Plan Oise Logement* », apporte une aide financière importante aux 12 futurs acquéreurs à hauteur de 9 000 € par foyer soit **108 000 €**. Il apporte également son aide à la construction des 50 logements locatifs à hauteur de **205 771 €**.

Enfin, pour la construction du **futur pôle petite enfance**, le Conseil départemental de l'Oise apporte sa contribution à hauteur de **437 000 €**.

Contact Presse : **Jérémy VISCONTI**

Direction de la communication

Conseil départemental de l'Oise

☎ 06 09 14 50 44

Suivez-nous sur : oise.fr      